



PRUNAY

PRUNAY - EN - YVELINES • L'ABBÉ • CRACHES • MARCHAIS - PARFOND • GOURVILLE • LA CHAPELLE • VILLIERS - LANDOUE

Le mot du Maire

Chères Prunaysiennes,

Chers Prunaysiens,

L'année 2015 ne sera pas comme les autres, elle restera gravée à jamais dans nos mémoires et sera une référence pour les générations futures.

Notre pays a été meurtri, bouleversé par des actes de barbarie qui ont frappé des gens dont la seule envie était de partager un moment de convivialité.

Bien sûr, il est facile de dire que la vie continue, mais je constate que la réaction de notre Jeunesse m'a profondément ému et me donne confiance en l'avenir.

Les fêtes de fin d'année sont là, moments partagés avec nos familles et nos amis.



Lauréate du prix des enfants Mme Dangelser

Avec le Conseil Municipal je forme des vœux de bonheur et de réussite pour chacune et chacun d'entre vous, pour notre pays et que le mot solidarité retrouve tout son sens.

Jean-Pierre Malardeau

Le Maire et le Conseil Municipal vous convient à la cérémonie des vœux
9 Janvier 2016 salle du Moulin
à partir de 18h30

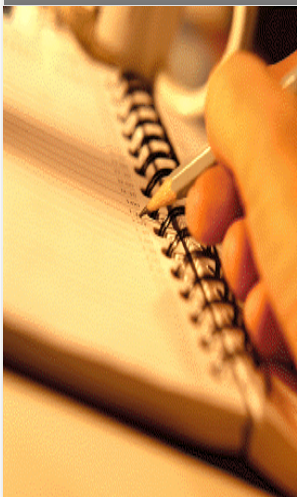
SOMMAIRE - CALENDRIER



- sommaire -

→ Recensement population	Page 3-4
→ Résultats élections	Page 5
→ Bibliothèque et Exposition peinture	Page 6-7
→ Urbanisme	Pages 8-9
→ Association Loisirs et Culture	Page 10 à 12
→ CCAS-Associations	Page 13

Dates à retenir




- * 9 Janvier Cérémonie des vœux
- * 21 Janvier-20 Février Recensement population
- * 20 Février - 7 mars Vacances scolaires
- * 20 mars Marche promenade

Recensement de la Population

Le recensement de la population aura lieu du **21 Janvier au 20 Février 2016**

Les ménages ont la possibilité cette année de remplir le questionnaire par Internet


Recensement de la population - 2016
Bulletin individuel

Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Exemple : DUPAS, épouse MAURIN

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Cadre à remplir par l'agent recenseur

commune

dépt commune

1 Sexe Masculin 1 Féminin 2

2 Date et lieu de naissance

7 La suite du questionnaire s'adresse aux personnes de 14 ans ou plus.

8 Vivez-vous en couple ? Oui 1 Non 2

VOTRE REPONSE EST IMPORTANTE

Les enquêtes de recensement de la population sont réalisées chaque année auprès d'une partie de la population, cette année vous êtes concerné(e) ! Les acteurs de la vie économique et sociale disposent désormais tous les ans d'une information récente sur la population et les logements. Parce que mieux connaître les évolutions de la société française est utile à tous **votre participation est essentielle**. Merci

par naturalisation, par déclaration, à votre majorité). 2

↳ Indiquez votre nationalité à la naissance :

• Étrangère 3

• Brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB 12

• CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent 13

• Baccalauréat général ou technologique, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU 14

• Baccalauréat professionnel, brevet professionnel 15

VOS REPONSES SONT CONFIDENTIELLES !!

Y compris apprentissage ou études supérieures.

Oui 1 Non 2

↳ Si oui, où est situé cet établissement d'enseignement ?

• Dans la **commune où vous résidez** (ou dans le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) 1

• Dans une **autre commune** (ou un autre arrondissement) 2

↳ Indiquez cette autre commune :

commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) département n° DOM

6 Où habitez-vous le 1^{er} janvier 2015 ?
Les enfants nés après cette date ne sont pas concernés.

• Dans le **même logement** que maintenant 1

• Dans un **autre logement de la même commune** (ou du même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) 2

• Dans une **autre commune** (ou un autre arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) 3

↳ Indiquez cette autre commune :

commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

département n° DOM pays pour l'étranger, territoire pour les COM

• Master, DEA, DESS, diplôme grande école niveau bac+5, doctorat de santé 18

• Doctorat de recherche (hors santé) 19

11 Quelle est votre situation principale ?
Ne cochez qu'une seule case.

• **Emploi** (salarié ou à votre compte, y compris aide d'une personne dans son travail) 1
 ↳ cochez puis passez en **18**

• **Apprentissage** sous contrat ou **stage rémunéré** 2
 ↳ cochez puis passez en **18**

• **Études** (élève, étudiant) ou **stage non rémunéré** 3

• **Chômage** (inscrit ou non au pôle emploi) 4

• **Retraite** ou **préretraite** (ancien salarié ou ancien indépendant) 5

• **Femme ou homme au foyer** 6


• **Autre situation** 7

12 Travaillez-vous actuellement ?
Si vous avez un emploi occasionnel ou de très courte durée, ou si vous êtes en apprentissage ou en stage rémunéré, cochez « Oui ». Si vous êtes en congé maladie ou de maternité, cochez « Oui ».

• Oui ↳ cochez puis passez en **18** 1

• Non ↳ cochez puis passez en **13** 2

Continuez page suivante et n'oubliez pas de signer →



6 3 0 0 0 3 1 7 1 7

Imprimé n° 3

Recensement de la population

Les agents recenseurs ci-dessous se présenteront à votre domicile :

ELODIE COLEOU et JEAN JACQUES KELLER

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mlle ELODIE COLEOU
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2016.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À PRUNAY le

Le maire,
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale J. P. HALARDEAU



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. JEAN-JACQUES KELLER
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2016.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À PRUNAY le

Le maire,
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale J. P. HALARDEAU



Nous vous remercions de bien vouloir leur réserver votre meilleur accueil

Du 21 janvier au 20 février 2016

Résultat des élections régionales

Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015 Saisie des résultats - 2nd Tour

Dépt	Commune	Bureau de vote	Canton	Circonscription
78	506	0001	14	10
Département	YVELINES			
Commune	Prunay-en-Yvelines			BV= 0001
Canton	RAMBOUILLET			
Circonscription	10eme circonscription			

INSCRITS	648	Abstentions	36,57%
ABSTENTIONS	237	Participation	63,43%
VOTANTS	411	Blancs	2,19%
BLANCS	9	Nuls	1,95%
NULS	8	Exprimés	95,86%
EXPRIMES	394		

N° Panneau	Tête de liste / Nom abrégé de la liste	Voix
015	002 M BARTOLONE Claude - La gauche avec Bartolone	123
010	010 Mme PECRESSE Valérie - Liste Péresse	182
007	012 M DE SAINT JUST Wallerand - Front National	89
	TOTAL	394

Bibliothèque

A fêté ses 20 ans

Le 28 novembre, la bibliothèque municipale fêtait ses 20 ans.

Un verre de l'amitié a réuni autour de Jean Pierre Malardeau, Maire de Prunay, les bibliothécaires et beaucoup de lecteurs.

Monsieur Malardeau a évoqué la création en 1995 par Marie Claire Venel d'une bibliothèque installée dans des locaux dédiés et le travail effectué par des bénévoles.

Christine Boutin et Georges Benizé, conseillers départementaux, avaient tenu à être présents à cette manifestation et souligner par leur présence, l'intérêt porté par le Conseil Général à la lecture.

Nous avons retrouvé avec plaisir Marie Claire, Sophie, Nicole, Anne Marie et Martine qui ont animé la bibliothèque par le passé.

Photos et diaporama nous ont rappelé 20 ans d'activités et beaucoup de bons souvenirs.

Pour certains Prunaysiens, c'était aussi l'occasion de découvrir nos locaux et de s'abonner.

Notre bibliothèque en quelques chiffres:

- 320 lecteurs
- 3400 prêts réalisés en 2014
- 5284 ouvrages en fonds propre
- 1415 ouvrages prêtés par la bibliothèque départementale des Yvelines
- 160 DVD
- 10 abonnements revues adultes et jeunes

Rappelons que les 88 élèves de l'école de Prunay sont accueillis chaque mois à la bibliothèque.

Un conte leur est lu et ils peuvent choisir un ouvrage et l'emprunter.

L'équipe de la bibliothèque,

Christiane, Claire, Claudine, Dhana et Odile

espère avoir le plaisir de vous rencontrer très bientôt dans nos locaux et vous souhaite de très bonnes fêtes.



17ème Exposition Peintures**17^{ème} EXPOSITION DE PEINTURES :**

Les 6,7 et 8 novembre, 17 peintres exposaient salle du Moulin.

Les visiteurs ont pu découvrir 112 tableaux sur le thème de « L'eau ».

Les enfants de l'école élémentaire avec leurs professeurs ont voté pour le prix de l'école et ont élu LE PHARE , œuvre de Madame Athibard.

Une copie de ce tableau, avec l'autorisation de l'auteur, viendra rejoindre celle de l'an passé dans le hall de l'école de Prunay.

Le prix du public a été décerné à Madame Dangelser.



Ambiance studieuse en présence d'un peintre

Urbanisme

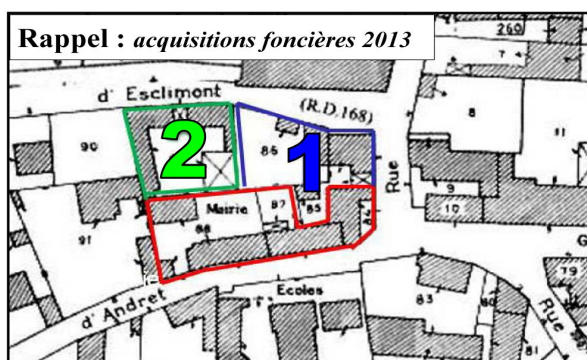
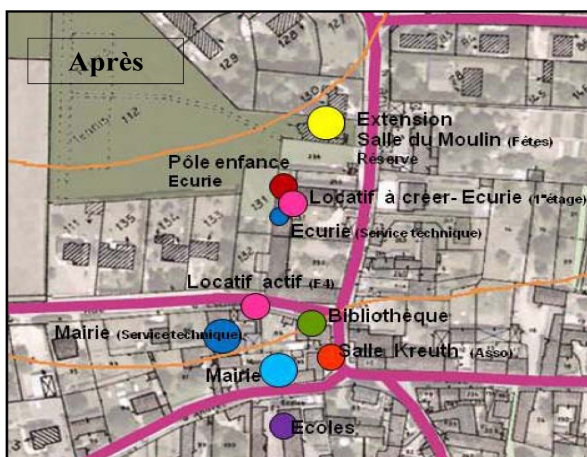
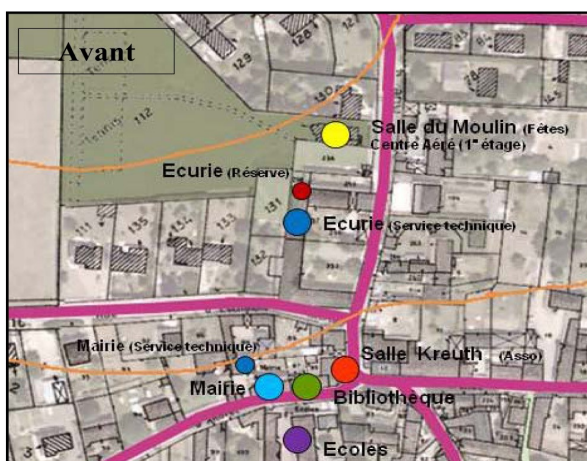
PRUNAY
12/12

PRUNAY EN YVELINES : projets pôle mairie

Quelques mots sur les travaux en cours autour de la Mairie. Après les acquisitions communales des maisons Laigneau et Engel, le conseil municipal de Prunay a pu concrétiser les grands principes de réorganisations des différents services envisagés lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Ne pouvant pas mettre aux normes d'accès handicapées notre bibliothèque et notre centre de loisirs, nous avons choisi de regrouper dans un pôle enfance à Prunay, aux Ecuries, les diverses activités de garderie, de centre de loisirs et de Temps Activités Péri-scolaire.

La bibliothèque s'installera, elle, en rez de chaussée de l'ancienne maison Laigneau. Nous vous proposons à travers les 2 schémas Avant - Après de mieux appréhender cette nouvelle réorganisation. Seul nous manque l'échelle du temps pour la concrétisation de l'ensemble de ces projets.



Aujourd'hui une des maisons est un logement loué (propriété n°2).

Sa cour et ses annexes deviennent une antenne des services techniques.

Le porche d'entrée trop exigüe pour nos véhicules communaux a été attribuée à l'habitation avec un jardinet.

Nous avons créé un autre passage pour permettre l'accès au nouvel espace des services techniques.

Nous l'avons réalisé depuis la rue d'Esclimont en passant par l'ancien jardin de la propriété n°1. De nouvelles places de parkings sont ouvertes aux publics (2 ou 3 places).

Dans la cour, le stationnement est réservé à notre personnel communal (4).

A minima donc 6 places devraient être libérées dans la rue d'Andret.

L'ancienne entrée du garage communal restera un parking privé du bâtiment de la Mairie.

Logement



Entrée co



Aménage parkings



Urbanisme

Demain, la bibliothèque agrandie, s'installera en rez de chaussée dans ses nouveaux murs. Après demain, nous pouvons imaginer créer un parvis intérieur prenant naissance sous le porche rue d'Orphin et desservant les différents bâtiments, les différents services de notre commune :

- Le secrétariat de Mairie,
- La salle du Conseil Municipal,
- La bibliothèque,
- La salle Kreuth.

Un espace de rencontre et d'échange mais aussi de lecture pourra prendre place.

Bien sûr, tous ces projets ne pourront voir le jour qu'au travers d'aides du Département et de la Région. Notre Contrat Rural est en cours de modifications pour répondre à cette nouvelle réorganisation. Le pôle enfance, lui est soutenu par une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Locatif



Parkings publics



La future bibliothèque



ur



*ement intérieur
- accès garage*

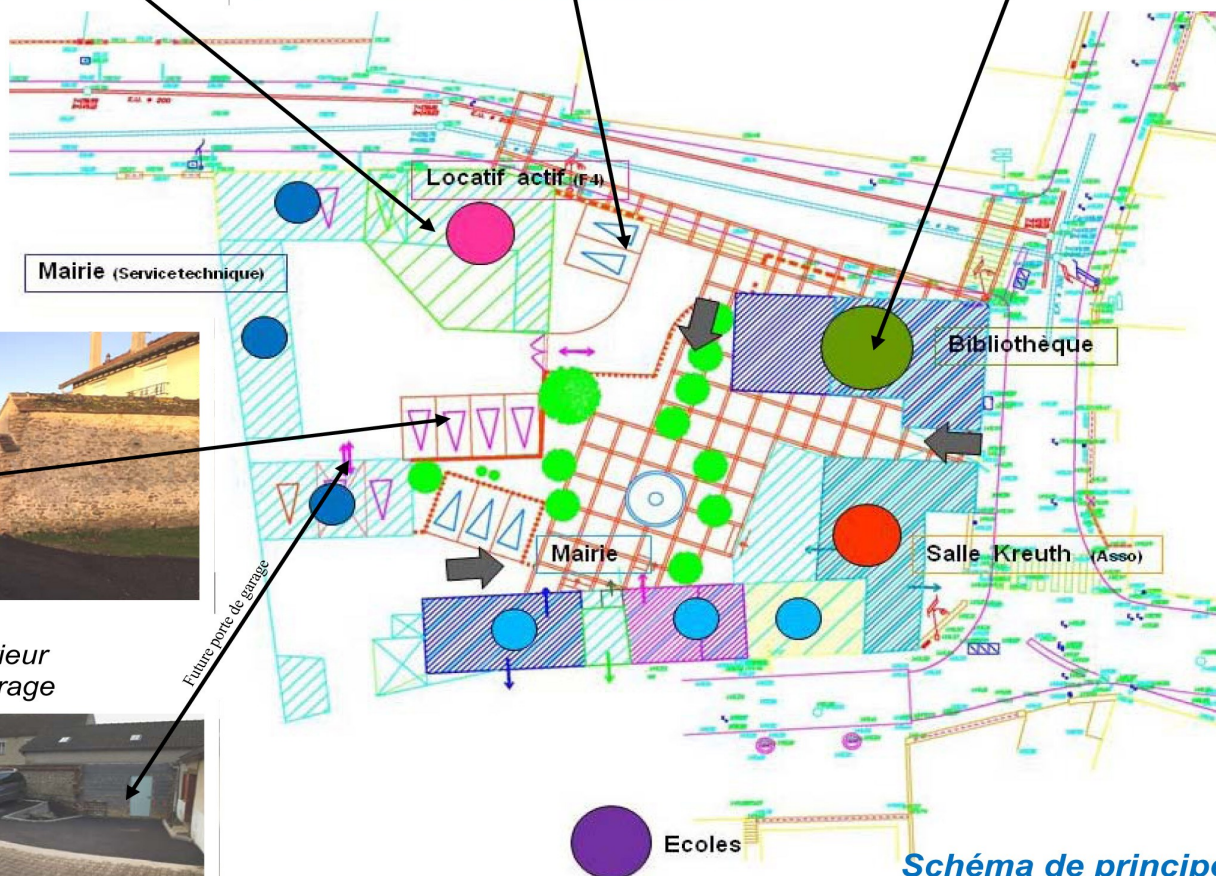


Schéma de principe

Notre calendrier 2016

Dimanche 20 Mars

Marche-Promenade



Dimanche 1er Mai

Vide-Grenier

Samedi 25 Juin

Feu de la St Jean
et **60 ans** de notre association



Association Loisirs et Culture

Samedi 19 Novembre

Soirée Beaujolais



Samedi 17 Décembre

Noël

*Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2016,
Qu'elle vous apporte bonheur et prospérité !!*

Adresse site : www.loisircultureprunayenyvelines.fr

N° téléphone Président : Richard Venel 06 88 69 00 36

Association Loisirs et Culture**Fête du Beaujolais nouveau**

Bravo à tous les participants qui n'ont pas manqué l'occasion de faire la fête durant cet automne qui n'en finit plus.

Un grand merci à l'orchestre « She wakes up » pour sa prestation de qualité qui a su satisfaire toutes les personnes présentes.

Bonnes fêtes de fin d'année de la part du comité des fêtes.

**Père Noël**

Ils étaient des cents, ils étaient des milliers.....Quand même pas autant, mais qu'ils furent nombreux les enfants à chaque halte du cortège du Père Noël. Les mots ne suffisent pas, il faut voir les photos. Applaudissements nourris pour le spectacle présenté par la « Comedia del Ablys » en l'église de Prunay.



A.P.Y.K

Le 5 décembre 2015, en partenariat avec le ciné-club de Rambouillet, nous avons participé à la projection d'un film allemand de Christian Schowchow (2013) "De l'autre côté du mur" avec Jördis Triebel, magnifique actrice. Ce film raconte une page de l'histoire contemporaine de l'Allemagne : fin des années 1970, une jeune femme fuit la RDA pour vivre à l'Ouest ...

Courant janvier 2016 (la date vous sera précisée au tout début janvier) aura lieu notre assemblée générale à l'Espace Kreuth. A l'ordre du jour, le renouvellement des cotisations et l'organisation de la visite de nos amis de Kreuth qui se déroulera à Prunay du 8 septembre au 11 septembre 2016. A l'issue de cette réunion nous partagerons la traditionnelle galette des rois.

Une soirée théâtre sera programmée courant mars 2016. La pièce "Petits crimes conjugaux" sera interprétée par la troupe Le Grenier de la Rémarde. La date sera précisée sur notre site que nous vous invitons à consulter :

<http://apyk-prunay.e-monsite.com/>

C.C.A.S

REPAS ANNUEL DES AINES :

Le 5 décembre, salle du Moulin a eu lieu le traditionnel repas de fin d'année des Aînés dans un décor de Noël, encadré par l'équipe municipale du CCAS.

Une soixantaine de personnes étaient réunies pour partager un repas alsacien dans une ambiance festive animée par l'excellent groupe « Coin de Rue ».

De bons mets, des chants, des danses, tout était au programme de cette belle journée. Nous aimerions que plus de personnes assistent l'an prochain à ce moment de rencontre, d'échange et de partage.

Joyeuses Fêtes à tous et bonne année 2016.



Le Club des Toujours Jeunes

Association « LE CLUB DES TOUJOURS JEUNES »

Cette année, notre sortie printanière nous a amenés à CHATEAUDUN pour la visite du château qui fut la résidence du « bâtard d'Orléans »

Voici une partie succincte de son histoire:

« Au lendemain des invasions normandes de 910 Thibaut le Tricheur, comte de Blois, fait édifier une forteresse à Châteaudun. Au XII^e siècle, son descendant y ajoute un imposant donjon.

En 1391, les comtés de Blois et de Dunois sont achetés par Louis d'Orléans, frère du roi de France Charles VI. Son fils en fait don en 1439 à son demi-frère Jean, dit le «bâtard d'Orléans» ou « Dunois » compagnon d'armes de Jeanne d'Arc. En 1452, celui-ci entreprend la transformation du château auquel il faut ajouter une Sainte Chapelle. Ces travaux seront poursuivis par ses descendants, les ducs de Longueville »

Voilà pour la petite histoire.

Plus récemment, nous nous sommes retrouvés pour notre repas de fin d'année dans une ambiance chaleureuse ; nous sommes heureux de partager ce moment.

A part cela, nos réunions ont lieu à l'espace KREUTH, tous les 15 jours, le jeudi après-midi.

Rejoignez- nous.

Inscriptions auprès de :

Marie France DION : 0130 59 02 98
Alain FROGER : 06 60 14 62 11

Le coin du jardinier

L'hiver permet à votre sol argileux de pouvoir le bêcher à grosses mottes, cette terre sera beaucoup plus friable au printemps. C'est le froid qui va décomposer , nettoyer , arranger votre terre pendant l'hiver.

A l'inverse , si vous avez une terre plus friable dès maintenant avec beaucoup de matière organique , il suffit de soulever la terre à la fourche. L'hiver fera le reste. Le froid va rentrer à l'intérieur, la terre pourra ainsi être semée et travaillée au printemps.

LE POTAGER

Si les salades d'hiver endurent le froid, on peut tout de même les protéger avec un plastique rigide pour avancer la production au printemps. Les fraisiers peuvent aussi supporter des températures très froides mais vous pouvez tout de même mettre eu peu de paille en prévision des grands froids.

LA SERRE

Les jours de soleil ouvrir la serre pour éviter la condensation et ne pas faire pourrir les plantes (1h environ, entre 11 h et 13 h) puis refermer pour emmagasiner la chaleur.

LA ROBINETTERIE ET LE BASSIN

Retirer la pompe du bassin et la mettre dans un endroit hors-gel, penser à vidanger les robinets.

LES OISEAUX

Nourrir les oiseaux (graines de tournesol et boules de graisse) et leur apporter de l'eau dans un endroit ensoleillé. Lorsqu'il gèle en effet les oiseaux risquent de mourir de soif.

PC acceptés par les instances DDT et ABF :

PC (Permis de Construire) : Mme RAMALHO : Construction d'une maison neuve individuelle

ETAT CIVIL

Naissance

Evan, Théodore, Gérard, SEVESTRE OGEREAU, le 31 octobre 2015

Meilleurs voeux au bébé et

Nos félicitations à la famille !

Les dictons de saison

Le premier Janvier est le seul jour de l'année où les femmes oublient notre passé grâce à notre présent

URGENCES

Pompiers 18
Urgences européennes 112
Gendarmerie 17
S.A.M.U 15

Numéros de téléphones utiles

École de Prunay.....	01 30 59 18 57
Garderie.....	01 34 84 43 05
Accueil de Loisirs.....	01 30 46 01 57
CAPY.....	01 30 46 07 56
SIAEP (Syndicat des Eaux).....	01 30 88 07 50
SICTOM (ordures ménagères).....	08 00 49 50 61

PRUNAY - INFOS N° 118

• **Directeur de Publication :**

Jean-Pierre Malardeau

• **Membres du comité de rédaction :**

Paul Gazel,
Franck Bourdin,
Claire Poirion,
Alain Fourny.

MAIRIE DE PRUNAY - 4, rue d'Andret - 78660 Prunay-en-Yvelines

Tél. : 01 30 46 07 20 - Fax : 01 30 46 07 28 - e-mail : mairie.prunay-yvelines@wanadoo.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h - Lundi, jeudi, vendredi de 14h à 17h - Mardi de 14h à 19h

Ouverture et permanence du Maire sur rendez-vous : Samedi de 10h à 12h